

**SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE****APERÇU**

Le Secteur de la santé de l'Assemblée des Premières Nations (APN) continue de faire avancer et de promouvoir le Programme de transformation du système de santé des Premières Nations (PTSPN), qui formule 85 recommandations à l'intention des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Celles-ci couvrent un large éventail de domaines stratégiques qui visent tous à stabiliser des programmes de santé profondément sous-financés et à accroître l'autodétermination des Premières Nations en matière de santé, conformément aux droits inhérents, aux droits issus de traités et aux droits internationaux.

Au mois de juin 2018, en vue de finaliser un plan opérationnel pour le Secteur de la santé de l'APN, les membres du Comité des Chefs sur la santé ont discuté d'éventuels processus de planification régionale pour aider à l'identification des priorités régionales en matière de santé pour se préparer à la nouvelle réalité de la santé des Premières Nations dans le cadre du transfert de responsabilité de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) à Services aux Autochtones Canada (SAC). Les régions ont reçu des fonds afin de développer des processus régionaux de planification stratégique et déterminer leurs priorités dans les domaines suivants notamment : transformation de la DGSPNI, transformation de la santé et priorités régionales en matière de santé. À la suite d'une séance dont les résultats seront présentés en personne au mois de février 2019, le Secteur de la santé de l'APN se fondera sur ce travail pour orienter le travail à venir.

Parmi les autres chantiers en cours en appui à la mise en œuvre du PTSPN, on peut mentionner, entre autres :

- Faire progresser le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations.
- Poursuivre l'examen conjoint du programme des services de santé non assurés (SSNA) par l'APN et la Direction générale de la DGSPNI.
- Élaborer un plan de surveillance et d'élaboration des SSNA pour veiller à ce que les actions de l'examen conjoint soient exécutées et produisent les effets désirés.
- Poursuivre le travail exploratoire sur la législation fédérale en matière de santé des Premières Nations et la législation et les recours en justice concernant les SSNA.
- Améliorer les communications entre les Premières Nations, les gouvernements et autres partenaires.
- Promouvoir le guide des partenariats de l'APN dans le domaine de la santé.
- Élaborer un nouveau plan opérationnel étalé sur quatre ans pour le Secteur de la santé de l'APN.
- Diffuser la stratégie de l'AFN concernant l'utilisation d'opioïdes par les Premières Nations.
- Promouvoir le travail des sages-femmes et rapprocher du domicile les services d'accouchement.

L'APN continuera de plaider en faveur d'une amélioration de la santé et du bien-être des Premières Nations dans des domaines comme la santé publique, le contrôle des maladies transmissibles, les maladies chroniques, le mieux-être familial, la santé mentale, la sécurité alimentaire et le cannabis en faisant la

promotion d'approches basées sur une identité distincte et adaptées sur le plan

culturel qui sont financées de manière durable et guidées par les Premières Nations.

COMPTE RENDU

À mesure que le travail de l'examen conjoint des services de santé non assurés (SSNA) par l'APN et la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) progresse et approche de sa conclusion, il devient clair que les Premières Nations doivent contribuer de façon continue à l'évolution des SSNA. Le travail exécuté par l'examen conjoint orientera la prochaine phase du travail nécessaire à la transition et à la transformation des services de santé, comme le prescrivent les résolutions 126/2016, *Engagement continu envers le processus d'examen conjoint des services de santé non assurés*, et 49/2017, *Services de santé non assurés : accès équitable aux services de santé*. Pour appuyer ce travail, l'APN a demandé à un agent contractuel d'élaborer un cadre d'évaluation et de surveillance des SSNA afin de pouvoir évaluer et surveiller les activités de l'examen conjoint et orienter le travail futur sur les changements transformateurs. L'Assemblée extraordinaire des Chefs du mois de décembre 2018 comportait un compte rendu, une séance de dialogue sur l'Examen conjoint des SSNA et une présentation des prochaines étapes.

Services aux Autochtones Canada et la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits ont mis sur pied un Comité consultatif sur le bien-être des femmes autochtones. La sous-ministre adjointe principale de la DGSPNI a

invité l'APN à siéger au comité. L'objectif du comité est d'offrir une orientation de haut niveau sur la santé et le bien-être des femmes et de s'attaquer notamment aux questions suivantes : la stérilisation forcée, la prévention de la prise en charge des enfants par l'État et les déterminants sociaux de la santé. La sous-ministre adjointe principale, Valerie Gideon, présidera le comité.

Le budget de 2018 comprenait d'importants nouveaux investissements pour la santé des Autochtones, de l'ordre de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2018-2019, et de 149 millions par année par la suite. Parmi ces investissements, il y aura notamment de nouveaux fonds pour la Transformation de la santé (235 millions de dollars), des fonds pour une prolongation cruciale du Programme de soutien en santé – résolution des questions des pensionnats indiens (248,6 millions de dollars sur trois ans) et des fonds destinés aux centres de traitement des toxicomanies et à leur personnel (200 millions de dollars sur cinq ans). Un certain nombre de programmes de la DGSPNI seront désormais financés par activité (soins cliniques aux clients, accréditation, infostructure et traitement des toxicomanies). L'APN continuera à chercher des détails sur la mise en œuvre du budget, notamment sur les allocations régionales.

PROCHAINES ÉTAPES

Les prochaines étapes clés destinées à faire progresser le programme de santé de l'APN consisteront notamment à :

- Mettre la touche finale au plan de travail élaboré conjointement par l'APN et la DGSPNI

pour appuyer la transformation de la santé et le faire progresser.

- Présenter au Comité exécutif de l'APN et au Comité des Chefs sur la santé le travail exploratoire effectué sur la législation fédérale en matière de santé des Premières Nations et

autres travaux connexes. Cela comprendra un compte rendu sur l'examen des options relatives à la législation et aux recours en justice concernant les SSNA. Cette information sera également présentée aux Premières Nations pour appuyer leurs propres efforts pendant qu'elles étudient une éventuelle législation en matière de santé.

- Afin de progresser vers la conclusion de l'examen conjoint des SSNA par l'APN et la DGSPNI, l'APN convoquera en 2019 des réunions avec le Réseau national des intervenants-pivots, le Groupe de travail technique du Comité directeur de l'examen conjoint et la Table de mise en œuvre. Ces réunions mettront l'accent sur la mise au point des examens et des approbations des domaines de prestations restants, qui serviront de base au prochain travail visant à apporter des changements transformateurs dans la prestation et l'administration des services, ainsi que sur la contribution de ces intervenants au cadre d'évaluation et de surveillance des SSNA.
- Le Comité sur le mieux-être mental s'est réuni au mois de janvier 2019 pour rédiger, finaliser son mandat, discuter d'activités régionales et présenter son avis en vue du Forum sur le mieux-être mental.
- Le Forum sur le mieux-être mental, encore au stade de la planification, réunira des directeurs de la santé, des représentants des équipes de promotion de la santé mentale et des personnes qui ont une expérience vécue dans ce domaine. L'objectif du Forum est de présenter et de recueillir de l'information qui permettra d'orienter le dossier de l'APN sur la santé mentale.
- En réponse aux résolutions 91/2018, *Action pour les survivants des expérimentations*, et 13/2013, *Condamnation de l'expérimentation biomédicale sur les humains menée dans les communautés autochtones et les pensionnats indiens*, des activités de recherche sont en cours pour la préparation d'un rapport préliminaire afin de guider les prochaines étapes.
- Diffuser le document de discussion intitulé *First Nations Health Priorities to Reducing Problematic Opioid Use – Discussion Document: A First Nations Specific Opioid Strategy*.
- En réponse à la résolution 89/2018, *Réponse à la crise en cours des opioïdes et de la méthamphétamine*, les travaux de la stratégie actuelle de l'APN sur les opioïdes seront élargis afin de comprendre une réponse à la crise de la méthamphétamine.
- Les Secteurs de la santé et de l'environnement de l'APN continuent de collaborer pour lutter contre le problème croissant de la maladie débilitante par la mise sur pied d'un groupe de travail et des activités de communications continues.
- Les Premières Nations continuent de porter le fardeau considérable de maladies transmissibles comme le V.I.H. et l'hépatite C, la tuberculose et les infections transmissibles sexuellement (ITS). Réduire l'impact de ces problèmes de santé sur les Premières Nations demande des investissements dans les systèmes de santé primaire et publique et des actions simultanées sur les déterminants sociaux de la santé.
- La tuberculose touche principalement les Premières Nations nordiques de la Saskatchewan et du Manitoba. En mars 2019, l'APN et la DGSPNI auront une discussion avec les dirigeants, les cliniciens et les représentants communautaires des Premières Nations afin d'élaborer une stratégie en vue d'éliminer la tuberculose chez les Premières Nations.
- Les Secteurs de la santé et de l'environnement de l'APN continuent de collaborer en vue de diffuser aux Premières Nations les résultats de l'étude sur la nourriture et l'environnement des Premières Nations.